



## **Communiqué 2020-13** **20 mars 2020**

### **Info négo 1**

À tous les membres,

Voici un résumé des deux derniers jours.

Étant donné la situation actuelle le gouvernement a décidé d'offrir une « passe rapide » pour régler les conventions collectives qui viennent à échéance dans quelques jours le 31 mars 2020.

Le Gouvernement Legault a offert une augmentation, sur trois ans, basée sur l'inflation du coût de la vie. Certaines de ces données sont connues (2.2% en 2020) d'autres sont estimées (2.2% en 2021 et 2% en 2022).

Nous avons eu une rencontre téléphonique avec le comité paritaire hier pour recevoir sensiblement ces offres de notre employeur. De plus, une prime en pourcentage non récurrente nous a été offerte comme motivation pour la signature rapide. L'employeur nous a donné un délai maximal à aujourd'hui minuit pour répondre.

Évidemment, nous sommes allés consulter nos partenaires et nous avons vérifié avec l'AFPC ce qui se faisait ailleurs. Tout le monde a eu sensiblement les mêmes offres que nous. Par contre ce ne sont pas tous les agents de la paix qui ont reçu un « deadline » aussi serré que le nôtre. Comme certains d'entre vous ont pu le constater dans les journaux de ce matin certaines grandes centrales syndicales du Québec ont décidé d'embarquer dans des négociations accélérées (car on ne sait pas de quoi auront l'air les finances publiques à la fin de cette crise). D'autres centrales ont décidé de ne pas embarquer et de ne pas négocier.

Aujourd'hui nous avons eu un conseil de direction téléphonique avec les directeurs de chaque bureau pour leur faire un topo de la situation. Une motion a été votée à l'unanimité pour que l'exécutif s'assoit à la table des négociations avec un cahier de charge limité. Nous avons parlé avec l'employeur. Le délai était soudainement moins serré. On parle de régler la convention dans les 5 à 6 prochaines semaines.

Nous nous sommes engagés à produire la semaine prochaine un document réunissant nos demandes prioritaires pour la négociation et nous allons nous asseoir à la table pour en discuter malgré le fait que nous n'ayons pas passé par le processus habituel de l'approbation du cahier de charge.

Soyez assurés que nous allons vous tenir au courant des développements dès que nous avons des informations. Aussi sachez que malgré l'apparence d'urgence qui règne au gouvernement nous ne sommes pas prêts à laisser tomber nos demandes concernant la classification de nos emplois un

dossier qui devrait être réglé depuis des années. Également, chaque membre sera appelé à se prononcer advenant un règlement de convention collective. En terminant il est important de rappeler qu'en tout temps nous pourrions nous retirer de la table des négos si nous voyons que ça n'a pas de sens.

Votre exécutif